

FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE

COMpte RENDU DES TRAVAUX
DU 9 NOVEMBRE 2017



DOSSIER CONSEIL NATIONAL

A document titled 'PROPOSITION DES CANDIDATURES LA 1ERE APPROCHE POUR LA FUTURE DIRECTION FEDERALE'. It is a table with columns for 'NOM', 'PRENOM', 'AGISSANT', 'LETTRE', 'NOM DE LA SECTION', 'SECTEUR', 'N° DÉPARTEMENTAL', and 'N° RÉGIONAL'. The table contains numerous entries. In the top left corner of the document, it says '41e CONGRES' and 'CGT D'ORLÈANS'.

P R E M I È R E S É A N C E



► Introduction

Amar LADRAA

membre du secrétariat

Bonjour à toutes et à tous,

Avant d'aborder la préparation du congrès fédéral, je vous propose de commencer cette introduction par les éléments qui nous semblent essentiels à la construction de notre rapport de forces et qui représentent un axe majeur de notre congrès.

1. La qualité de notre vie syndicale, le renforcement et le développement d'une vie démocratique permanente dans nos syndicats

Ces derniers mois, beaucoup de congrès et d'assemblées de syndiqués et de militants ont été

organisés. On en recense 650 depuis le début de l'année donc plus de 10 000 syndiqués réunis. Cette participation en hausse est assez révélatrice d'une volonté des militants de rechercher dans le collectif les réponses pour une CGT plus efficace. C'est justement une des clés de la réussite du 13 octobre. Comme vous le savez, la prochaine étape est la journée d'action du 16 novembre contre les ordonnances de la loi XXL et pour un Code du travail de haut niveau. Notre volonté c'est qu'elle s'enracine dans l'entreprise, pour cela, il nous faut poursuivre le travail d'explication et d'information en donnant aux salariés les éléments de notre analyse et nos propositions.

Il est donc important de prendre le temps de réunir nos syndicats, nos syndiqués pour débattre de la situation, partager les expériences, y compris les difficultés de chacun dans leur activité... Ces rencontres permettent de trouver des solutions et de définir collectivement des plans d'action pour toucher le maximum de salariés ; on peut citer, en guise d'exemple, notre campagne pour une Convention Collective Nationale de haut niveau.

C'est d'autant plus nécessaire dans un contexte marqué par une crise économique et

sociale qui perdure et qui pose de manière forte la question d'un autre partage des richesses. Nous avons donc fait le choix de mener une campagne offensive pour que se tiennent partout des assemblées de militants et des visites de syndicats, pour surtout écouter et définir nos revendications, avec entre autre la participation de notre Secrétaire Général qui, dans le cadre de la préparation du congrès, fait le tour des 13 grandes régions et rencontre de nombreux syndicats.

Même si on constate des difficultés dans la mise en œuvre en tant que mode de vie permanent dans les syndicats, mais aussi pour réunir les syndiqués, du fait du développement de la précarité, des horaires décalés, du chômage partiel, on relève une réelle évolution et une prise en compte de cette pratique qui est de réunir les syndiqués.

Depuis le lancement du congrès, il y a 1 an, ce sont 1 200 rencontres organisées soit plus de 25 000 syndiqués réunis. Pour ne citer que les plus importantes : il y a eu les congrès dans les syndicats, les USTM, l'UFICT, l'UFR, les Coordinations de groupes ou encore les Assises avec des moments forts d'expression et de construction CGT.

C'est le cas, par exemple, des conférences

régionales qui permettent de tisser des liens avec les animations départementales, de dresser des états des lieux, une cartographie précise de nos forces organisées, de la situation de nos USTM et des bassins d'emploi. En l'espace d'une année, 9 conférences régionales ont été organisées : dans le Grand Est, l'Aura, la Normandie, l'Île-de-France, la Bourgogne Franche-Comté, le Pays-de-La Loire, le Centre-Val de Loire, la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie.

De ces débats constructifs, nous avons essayé d'en tirer quelques enseignements et je voulais les partager avec vous. Le premier constat est que la démarche de tenir des rencontres à proximité des entreprises est appréciée par les syndiqués, surtout avec la participation de la direction fédérale, cela permet d'avoir une réflexion plus large de la situation sociale.

Au cours des débats, les militants sont souvent revenus sur le climat dans les entreprises et les conséquences de la crise qui pèsent dans la construction de l'action collective. Il en découle la nécessité de dépasser le fatalisme ambiant et de mettre en débat nos propositions et nos argumentaires.

Dans plusieurs assemblées

départementales, les élections professionnelles et l'enjeu du déploiement vers les ICT ont fait l'objet de débats et de plans de travail. Je pense à l'Île-de-France ou l'Aura, notamment sur l'approche et l'offre de syndicalisation en direction de ces catégories. Nous aurons l'occasion de débattre de la question des ICT au congrès.

Juste une parenthèse sur les derniers résultats des élections professionnelles, on constate une progression intéressante de la CGT dans la plupart des entreprises de la métallurgie, dernièrement dans les groupes PAM Saint Gobain, Schaeffler par exemple ou encore chez Aubert et Duval.

Autres points positifs :
Je vous rappelle que nous nous sommes fixé l'objectif de réaliser 10 000 adhésions nouvelles à l'ouverture du congrès. A ce jour, nous en sommes à 8 000 dont la création d'une centaine de bases nouvelles. Quand on sait que près d'un salarié sur deux déclare être prêt à se syndiquer, le potentiel de renforcement est réel.

C'est dans ce contexte que nous avons décidé de franchir une nouvelle étape dans la reconquête de force avec la mise en œuvre, en 2018, d'un plan de déploiement dans 3 grandes régions l'Aura, la Paca et le Grand Est.

J'insiste sur l'importance de ne pas

banaliser ces chiffres. Prenons le temps de les analyser et de les faire connaître, car il s'agit d'éléments de confiance susceptibles d'élargir le nombre de syndicats et de militants dans cette question du déploiement.

Pour résumer, nous avons une CGT appréciée et respectée qui, certes, demeure contestataire, mais qui est aussi force de propositions, comme par exemple notre bataille sur l'emploi industriel avec le combat exemplaire des salariés de GM&S. Ce n'est pas dans l'accompagnement des restructurations que nous fondons notre intervention, mais bien dans une autre logique financière qui répond aux besoins des gens.

Lors des rencontres, nous relevons également des difficultés d'organisation dans de nombreux syndicats, ce qui n'est pas nouveau (*du fait de la multiplication*

des réunions avec les directions, une activité syndicale souvent coupée du terrain, certains cumulent plusieurs mandats..). Ces difficultés de vie syndicale représentent un véritable frein dans la construction des luttes, plus encore quand il s'agit d'initiatives nationales ou locales. (*Comme le dirait mon camarade Laurent : « Il faut savoir conjuguer le général et le particulier »*).

Certains ont également pointé, lors des assemblées de rentrée, un calendrier des luttes parfois tendu, d'autres sont revenus sur le conflit en 2016 de la Loi Travail et la multiplication des appels sur une même période qui n'a pas joué en faveur du « tous ensemble ».

Plusieurs USTM réfléchissent à cette problématique qui a fait l'objet de débats intéressants avec les militants. Je pense à l'Isère ou le Bas-Rhin, les camarades s'ils le

souhaitent pourront y revenir. Mais force est de constater que c'est bien la qualité de vie syndicale qui est ici en jeu, le besoin de sortir des murs de l'entreprise, la faiblesse de la syndicalisation, les militants peu formés, la gestion des priorités, le renouvellement et la nécessité, comme on le dit souvent, de consacrer 50 % du temps syndical à construire CGT.

Nous avons donc besoin d'une animation qui colle davantage à la réalité du terrain, pour justement essayer de trouver des solutions pour rompre l'isolement, donner des perspectives et de la confiance dans l'action collective...

Tout cela nécessite d'enraciner et de faire évoluer la formation syndicale dans notre mode de vie quotidienne. Le renouvellement important de notre force syndicale, l'arrivée de nouveaux jeunes militants, y compris





de dirigeants, nous renvoient avec force sur le besoin de développer une formation syndicale de qualité.

Si la démarche fédérale est de construire des initiatives au plus proche de nos bases, le travail et le rôle des USTM, leurs pratiques par bassin d'emploi, comme on a pu s'en rendre compte le 13 octobre, seront essentiels. Tous s'accordent néanmoins à souligner le besoin de poursuivre le travail de proximité et de renforcer les collectifs et le lien avec l'interprofessionnel pour porter les revendications sur lesquelles la Fédération est impliquée.

Autant de réflexions qui ne manqueront pas d'être au rendez-vous des débats du 41^e congrès à Dijon.

Enfin le matériel qu'envoie la Fédération est apprécié, par exemple le dossier sur les négociations de la Convention Collective, les affiches sous forme de BD, les dossiers

sur les NAO, le coût du capital ou sur l'emploi industriel... mais il n'est pas suffisamment lu et partagé dans les réunions des syndicats, pour mener une réflexion ou pour prendre une décision collective...

J'en viens à la deuxième partie de mon intervention la

2. Préparation de notre Congrès Fédéral.

Sur le mandatement

L'état de désignation des délégués à ce jour nous indique un léger retard (5 %) par rapport aux délégués désignés au précédent congrès. Nous pensons pouvoir encore gagner la présence de délégués dits « directs » dans les régions suivantes : Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Lorraine et le Centre.

Nous pouvons également aller vers un mandatement à 100 % des délégués dits groupés. A ce jour, il en manque encore 24. Il faut savoir que

vous avez également la possibilité que le mandat groupé soit porté par un délégué direct.

Au total, cela fait **374 délégués** qui sont désignés dont ;
282 délégués directs ;
64 délégués groupés ;
28 délégués retraités.

Parmi eux, plus de 30 % participeront à leur premier congrès, sachant que de nombreuses fiches du délégué n'ont pas encore été remplies.

Un dernier élément nous permet de vérifier que nous allons bien vers l'orientation que nous nous sommes fixée selon les conditions du mandatement : 1 500 syndicats sont à ce jour directement représentés au congrès, soit + 79 % de nos syndiqués.

J'en viens maintenant à la proposition de candidatures pour la future direction fédérale.

Nous devons aujourd'hui donner notre

avis sur la première approche proposée par le CEF et son collectif « Politique des Cadres » concernant la proposition nominative de la future direction fédérale qui sera faite aux congressistes.

Pour construire la nouvelle direction fédérale, nous avons retenu comme critères :

- Maintenir un Comité Exécutif Fédéral avec environ 75 Camarades ;
- Renforcer l'animation de la Vie fédérale, notamment dans l'implication de chaque membre dans les collectifs fédéraux ;
- Mettre en place une formation d'accueil des futurs dirigeants : pour permettre à chacun d'exercer au plus vite ses nouvelles fonctions et d'assumer ses responsabilités dans les meilleures conditions ;
- Concernant la composition et la diversité de la future Direction fédérale : poursuivre notre travail sur la place des femmes et des jeunes, ainsi qu'une représentation plus importante des filières rattachées à la Métallurgie ;
- Enfin une prise en compte renforcée des Ingénieurs, Cadres et Techniciens, ainsi que du syndicalisme retraité.

Nous avons donc enregistré 97 candidatures dont 52 de la direction sortante qui se déclinent par :

- 19 femmes ;



- 6 jeunes de moins de 35 ans ;
- 27 ingénieurs, cadres ou techniciens ;
- 66 ouvriers, employés ;
- 3 retraités.

Le collectif tient à apporter quelques éléments de réflexion. Les candidatures semblent être beaucoup plus réfléchies et confrontées aux critères de discussion que nous avons retenus. Cette construction de la direction fédérale se fait beaucoup plus en amont, car elle est notamment liée aux critères définis et non pas aux seules sollicitations individuelles.

Le CEF comme le Bureau Fédéral considèrent cette donnée comme un élément important, aidant et confortant l'objectif que nous nous sommes fixé, c'est-à-dire, une direction fédérale plus diversifiée, motivée, engagée et disponible.

Donc au total, 49 camarades ont proposé de renouveler leur candidature. Pour les camarades qui ne souhaitent plus participer au futur CEF, c'est pour beaucoup d'entre eux, dans un souci de renouvellement, de rajeunissement, de départ en retraite ou encore d'évolution professionnelle et syndicale.

Voilà quelques éléments d'appréciations qui constituent certainement une aide pour construire la direction fédérale et son mode de vie. Je vous propose

donc de poursuivre cette construction et de la mettre dans les mains des congressistes.

Dans le même temps, le CEF et son collectif ont travaillé pour que chaque candidature soit mise en rapport avec les critères retenus et notre conception de disponibilités et de mise en œuvre.

Par ce travail, nous sommes aujourd'hui en capacité de vous faire une proposition qui n'est pas sans défaut, avec certainement des insuffisances, mais, il nous semble, représentative de notre force syndicale et du mandat décidé par le CEF.

Vous avez en votre possession la liste des candidatures enregistrées et la première approche proposée. Sur les 70 camarades retenus en termes de propositions pour le CEF et les 5 pour la CFC :

- 45 sont issus de la direction fédérale sortante (9 camarades de la direction fédérale sortante n'ont pas été retenus dans cette première approche. Ils n'ont pas démerité dans leur engagement fédéral et ils ont toute leur place dans les collectifs) ;
- 30 seraient de nouveaux élus, soit un renouvellement de 40 % ;
- 6 seraient des jeunes de -35 ans ;
- 8 femmes (- 2 par rapport au 40^e congrès) ;
- Moyenne d'âge 44 ans (44 ans au 40^e congrès) ;

- La majorité des filières est représentée sauf les bijoux et le Froid ;
- Nous avons 4 candidatures pour les services de l'automobile, 3 de la sidérurgie et 1 du machinisme agricole.

Pour ce qui concerne le Bureau fédéral, sur les 18 membres du BF actuels, 9 ne se représenteraient plus, il s'agit de :

- Philippe MARTINEZ
- Daniel PELLET ROBERT
- Élise BOYER
- Philippe VERBEKE
- Ouria BELAZIZ
- Laure BUCHHEIT
- Jean-Jacques DESVIGNES
- Isabelle HERAULT
- Stéphane LOVISA

Se rajouteraient 9 nouvelles propositions :

- Grégory KHIATI
- Sylvain WERNER
- Edith BIECHLE
- Aziz BOUABDELLAH
- Laurent TROMBINI
- Lucien GRIMAUULT
- Denis BREANT
- Alain HEBERT
- Fabien GACHE

Cela fait une proposition de 18 membres pour le Bureau Fédéral.

Enfin, au poste de Secrétaire général, le CEF propose la candidature de :

- Frédéric SANCHEZ

Et comme Secrétaire général adjoint :

- Stéphane FLEGEAU

Comme vous pouvez le constater, nous sommes engagés dans une démarche de construction en respectant les règles qui ont été définies, mais en prenant en compte

les discussions et les avis formulés dans chaque instance.

Voilà les éléments du débat.

L'opinion que donnera aujourd'hui le Conseil National sur cette première approche et sur la validation des candidatures enregistrées sera ensuite publiée et ventilée à nos syndicats.

Le collectif mandaté par le CEF va se réunir à nouveau. Il tentera de prendre en compte le travail et la réflexion du Conseil National. Lors de la prochaine rencontre du CN durant le congrès, il fera la proposition d'une deuxième approche qui s'appuiera évidemment sur le fondement de la première. Et donc le Conseil National décidera de la proposition qui sera faite aux congressistes.

Voilà cher(e)s camarades la réflexion du CEF que j'étais chargé de vous présenter.

A vous la parole !



► Débat

Claude FRANCAL

NCR France Massy

J'ai reçu le programme du 41^e congrès et ce qui me choque, c'est que sur 45 heures de congrès, il n'y aura que 7 h 25 consacrées au débat, ce qui me semble peu. Il y aura énormément de délégués (374), dont beaucoup de nouveaux, et seule une centaine d'entre eux pourront s'exprimer. Or il n'y a rien de plus frustrant que de ne pas pouvoir s'exprimer pendant un congrès. Je pense donc que l'expression devrait y prendre une part plus importante.

Concernant les candidatures au CEF, il faut vraiment tenir compte de la problématique posée par la Loi Travail sur le nombre d'instances, les heures de délégation et le statut des élus. Je suggère d'ajouter au tableau des candidats une colonne précisant le pourcentage

de détachement pris en charge par la Fédération, afin d'identifier les camarades qui seraient en difficulté s'ils n'étaient plus détachés par leur entreprise. A mon avis, le problème va se poser très vite, car fin 2019, tout le monde devra appliquer la loi Travail contre laquelle je trouve dommage que n'ayons pas été capables de mobiliser davantage.

Patrice MARION

RFS Trignac

Pour notre prochain congrès, nous avons dix-huit mandats actifs et à ce jour, quinze délégués seront présents. Un retraité de Loire-Atlantique représentera également les Pays de Loire.

Les syndicats de Loire-Atlantique voulaient présenter quatre candidatures au CEF, deux hommes et deux femmes, mais deux d'entre elles ont été refusées, dont une pour un seul jour de retard,

en l'occurrence celle de Delphine Bithorel, qui avait pourtant été sollicitée en dernière minute par le bureau fédéral ! Nous n'avons pas pu en débattre correctement, avons dépensé beaucoup d'énergie pour qu'on nous dise au final que cette candidature a été reçue hors délai. Pour les syndicats de Loire-Atlantique, le refus de cette candidature ressemble à un déni de démocratie. Cette décision doit être prise par le congrès et non faire l'objet d'un refus hâtif. C'est pour cette raison que notre USTM demande solennellement au Conseil national de retenir ces deux candidatures jusqu'au congrès puis de demander à la commission des candidatures de trancher.

Christine CIOL

membre du Bureau Fédéral

Nous avons effectivement eu du mal à avoir suffisamment de candidatures, mais y sommes finalement

arrivés, même s'il a fallu contacter des syndicats deux jours avant la date limite. Pour ma part, j'ai proposé une candidature deux jours après et elle a été refusée, ce qui me semble normal.

Concernant les candidatures, je tiens à appuyer celle de Reynald Kubecki du Havre, qui n'a pas été retenue lors de la première approche. Je pense que notre CEF a besoin de camarades tels que lui.

Parmi les critères de choix, ne faut-il pas retenir une participation fréquente aux réunions du CEF ? Je pense également que nous avons oublié de retenir le critère de compétence alors que nous devrions privilégier l'efficacité du CEF. A propos du Havre, nous y avons besoin d'un collectif métaux qui n'existe pas aujourd'hui, alors qu'il existe un potentiel. Il faut vraiment taper fort, car il existe au Havre un esprit ouvrier et revendicatif.

Au niveau territorial comme national, je veux privilégier la compétence. Pour reprendre les propos d'Amar Ladraa, nous avons besoin d'une direction motivée, engagée et disponible.

Jérôme LETTRY

USTM Isère

Nous avons vraiment eu beaucoup plus de difficultés pour trouver des délégués et n'avons pas pu avoir autant

de débats que les fois précédentes. Nous avons vraiment l'impression que les camarades ne se sont pas approprié les écrits de la Fédération et ne sont pas « dedans ». Les syndicats vont appeler à mobiliser pour le 16, mais sans enthousiasme. Ils ne se sentent pas impliqués dans la prise de décision et ont l'impression que ces dates sont imposées par la Confédération. Je pense surtout qu'il y a un gros problème de conscience politique dans nos syndicats.

J'ai aussi un problème avec la notion de compétence. Avec un tel critère, il va être compliqué de trouver des candidats jeunes et motivés au CEF. Il faut donc réfléchir aux moyens de faire monter en compétence les membres du CEF.

Enfin, le fait que le syndicat d'une même entreprise ait plusieurs mandats me pose problème et je comprends que la Fédération en refuse systématiquement un sur deux. Nous manquons de monde dans les collectifs, les animations territoriales et les USTM, alors il ne sert à rien d'avoir deux camarades d'une même entreprise au CEF.

Jean-Marie LIRON

SNVM

Je pense que la CGT a fait ce qu'il fallait faire, qu'elle a essayé de mobiliser, même si nous avons un peu été en

échec, mais nous savons que si voulons continuer à être forts, il faut arrêter de se lamenter, et que c'est l'engagement militant qui nous fera réussir.

Par ailleurs, au vu de nos difficultés à féminiser nos instances, je propose que le Conseil national retienne la candidature de notre camarade de Loire-Atlantique, même si elle a été reçue hors délai.

Alain BIZET

*Coordinateur
Nouvelle-Aquitaine*

En Nouvelle-Aquitaine, sur nos 49 mandats, 36 ont été attribués. Les candidatures au CEF de deux de nos camarades n'ont pas été retenues. Je ne contesterai pas pour celle d'Antoine Giraud, mais pense que nous aurions besoin d'Eric Géraud au CEF.

Amar LADRAA

Nous avons enregistré 97 candidatures, soit

plus qu'au précédent congrès, ce qui me semble positif. Dans un premier temps, nous avons tenu compte des critères fixés par la direction fédérale, qui souhaite un CEF diversifié, représentatif des différentes professions, avec des jeunes et des femmes.

Nous avons reçu une dizaine de candidatures hors délai. L'article 29 des statuts votés par le congrès fédéral prévoit en effet que toutes les candidatures doivent être remises au plus tard un mois avant le congrès, soit le 20 octobre. La candidature de Delphine nous est parvenue le 27 octobre et il nous était difficile, dans de telles conditions, de la retenir, mais le Conseil national peut décider de l'accepter dans un deuxième temps.

Patrice MARION

Il nous semble que le Congrès reste souverain et que c'est

pendant le congrès que les candidatures devront être départagées par la commission des candidatures. Il me semble par ailleurs que le nombre de délégués de Loire-Atlantique (*quatre*) est assez faible par rapport au nombre de syndiqués que nous représentons.

Amar LADRAA

Nous ne pouvons pas retenir toutes les candidatures et devons respecter les statuts fédéraux. Nous avons pris acte d'un problème de date, mais nous restons sur cette proposition de candidatures enregistrées, quitte à ce qu'elle soit débattue avec les congressistes.

Michel MOLESIN

Astrium EADS Toulouse

Je suis moi aussi pour le respect des statuts. Je me pose par ailleurs des questions sur les candidatures suscitées





par la Fédération, sur le seul critère du sexe ou de l'âge sans que les syndicats aient pu en débattre, mais refuser une candidate me semble être un mauvais signe. J'ajoute que Tony Raimbault appartient à un syndicat qui mène une réelle activité au-delà de son entreprise et qui semble disposer de moyens. Je trouve donc dommage que sa candidature n'ait pas été retenue.

Stéphane DUBLED

Alcatel-Lucent Nozay

Au-delà de la direction fédérale, il y a d'autres postes à pourvoir et je pense que le CN devrait en avoir une vision plus globale.

Laurent LE GODEC

Normalement, 200 à 250 salariés devraient pouvoir s'exprimer lors du congrès, soit plus de la moitié des participants. On ne peut donc pas

dire qu'il n'y aura pas de débat.

Sur la question des moyens, il ne faut pas lâcher sur le principe de gagner des droits nouveaux dans les entreprises, mais force est de constater que cela n'est pas dans l'air du temps. Aujourd'hui, notre organisation est devenue l'ennemi à abattre et nous rencontrons des difficultés pour obtenir des garanties de moyens pour que nos camarades puissent exercer leur mandat. Nous avons donc été obligés de tenir compte de cette question pour chaque candidat au CEF, sachant que les détachements de la Fédération représentent environ 550 000 € par an.

Olivier TOMNET

Snecma Gennevilliers

Je suis d'accord pour dire qu'il y a des statuts et qu'il faut les respecter, car sinon, nous ne nous en sortirons plus. Je trouve par ailleurs que c'est une bonne chose

que de renouveler 40 % des membres du CEF, car cela ne peut que recréer une dynamique. Je suis en revanche assez étonné de la carence de candidatures émanant des régions Bretagne, Paca et Centre.

Denis LEBLANC

Nous avons des statuts et il faut les respecter, car ils ont été votés par les précédents congrès. On ne peut pas avoir des statuts « à géométrie variable » et accepter certaines candidatures arrivées hors délai. Je demanderai donc que si une ou deux candidatures devaient être acceptées, elles fassent l'objet d'un vote différencié de celui de la première approche.

Certains ont émis des remarques sur le fait que certains syndicats aient plusieurs candidats, mais cela concerne surtout des territoires où nous rencontrons des difficultés

à trouver des candidatures, notamment les régions Centre et Paca où nos forces syndicales sont en cours de reconstruction. Il y a pourtant des forces syndicales dans ces territoires et nous allons devoir encore plus les solliciter. De ce point de vue, ce serait une bonne idée de créer une base de données de militants que nous pourrions rencontrer durant les trois prochaines années et de faire un compte-rendu de ces rencontres afin d'enrichir encore mieux la prochaine direction fédérale.

Le bouleversement qui va arriver dans les mois prochains avec les ordonnances va nous imposer de militer autrement. Il va nous falloir avoir une réflexion sur les moyens de militer au 21^e siècle, en faisant peut-être davantage appel au bénévolat.

Daniel PELLET-ROBERT

Comme l'a rappelé Frédéric Sanchez quand il a lancé le congrès, nous ne partons pas sur un, mais sur deux mandats, pour travailler à un renouvellement complet de génération. Nous avons connu un trou générationnel, car pendant 20 ans, les entreprises n'ont embauché que des travailleurs précaires. Cette génération, entre les plus anciens et les plus jeunes, n'a pas



vraiment eu de formation. Mais avec ce que met en œuvre le gouvernement, le mouvement syndical devra travailler différemment, et nous aurons largement assez de travail pour les 97 personnes qui ont présenté leur candidature, que ce soit à la direction fédérale ou dans d'autres structures.

Florent TRINQUART

Eurocast Chateauroux

J'ai essayé de trouver des candidats pour le CEF dans ma région. Pour l'Indre-et-Loire, je pensais notamment à un camarade de SKF, mais cela semble compliqué, car il est déjà secrétaire de son CE et de son USTM. Pour le Loiret, nous essayons de remettre l'USTM en ordre de marche et celle du Loir-et-Cher ne fonctionne pas vraiment. Quant aux syndicats d'Eure-et-Loir, leur investissement n'est pas très important, mais nous nous y employons.

Pour la future mobilisation, nous sommes sur le pont. Dans l'Indre, nous avons fait le tour de toutes les facultés et lycées professionnels dans le but de mobiliser la jeunesse.

Au niveau du collectif des Métaux du Centre, nous avons rédigé un tract que nous diffuserons un peu partout, particulièrement dans les entreprises où nous ne sommes pas implantés.

Jean-Pierre GUERIN

Hydro Leduc

Les délégués de l'Orne ont tous été désignés. J'ai présenté ma candidature au CEF et elle n'a pas été retenue, mais je suis disponible pour aider la Fédération d'une autre manière.

Jean-Pierre MERCIER

PSA Aulnay

Il faut quand même se rendre compte que la CGT est dans une situation relativement grave. Nos militants désertent complètement les instances et il faudra bien, à un moment donné, que l'on en prenne compte et que l'on recherche des solutions. Avec les ordonnances, nous allons devoir en revenir au militantisme d'autrefois, lorsque nous travaillions jusqu'à deux heures du matin ou le week-end, mais à mon avis, peu de monde sera prêt à le faire. Ce sera une remise en cause

générale du syndicalisme et il faudra revoir notre façon de construire les luttes. Sur l'un des sites de mon groupe, les sites sont prêts à débrayer à la moindre demande de ma part ; sur un autre, ils demandent d'abord à en discuter entre eux et avec moi. Depuis trente ans, nous avons un peu perdu cette culture de la lutte et si Philippe Martinez a apporté quelques modifications, le camp des réformistes s'est agrandi. Les ordonnances Macron sont même souhaitées par certains au sein de la CGT pour réformer notre organisation ! Ce n'est pas une critique ; la question est seulement de savoir comment nous allons accompagner les camarades qui risquent de se retrouver sur le carreau.

Taïeb AYARI

Collet Argentan

La fusion des instances est effective depuis

huit ans dans les services automobiles, ce qui s'est traduit par moitié moins d'heures et d'élus. Pourtant, huit ans après, nous sommes encore là. Nous nous sommes simplement adaptés.

Par ailleurs, je ne suis pas d'accord pour laisser dire que la CGT ne fait rien contre les ordonnances Macron. Il faut plutôt se demander ce qui se serait passé si la CGT n'avait rien fait.

Yann AMADORO

Ascométal Lorraine

En tant que membre de la CEF sortante, j'ai été sollicité pour relancer le mandatement des délégués dans les bases, ce qui m'a permis de constater les difficultés auxquelles sont confrontées les petites structures pour participer au congrès. Il y a évidemment une question financière, mais bien souvent, on arrive à trouver une solution.





Mais les candidats qui n'ont pas été retenus n'auraient-ils pas leur place dans les USTM, les animations régionales, les structures interprofessionnelles ou les collectifs fédéraux ? Certains d'entre eux mériteraient d'être redynamisés, comme ceux sur les libertés syndicales, la formation professionnelle ou la protection sociale.

Ce congrès devra nous permettre de débattre sans tabou de certains sujets. Il y aura des divergences, sur la stratégie des luttes par exemple, mais il ne faut pas dresser un tableau plus noir qu'il ne l'est. Nous devons montrer une fédération à l'offensive, force de proposition, et qui s'inscrit pour gagner des luttes revendicatives, à commencer par notre projet de convention collective nationale, qui fait l'objet d'une négociation historique. En effet, si le patronat arrive à faire accepter son projet, nous reviendrons soixante ans en arrière. Il faut donc créer les conditions pour gagner sur cette négociation.

Je suis par ailleurs inquiet sur un point : le mode d'organisation que nous allons devoir adopter. Le regroupement des IRP se traduira en effet par moins de moyens humains et financiers. Je partage donc l'idée que militer suppose de prendre du temps, y compris sur son temps personnel. Ambroise Croizat a créé la Sécurité sociale dans un contexte

Le vrai problème, c'est qu'il est souvent difficile de libérer une personne pendant cinq jours, tant pour des raisons professionnelles que syndicales ou familiales. Je trouve cela dommage, car les congrès sont vraiment formateurs et suscitent des vocations. Il a été question par le passé de ramener la durée des congrès de cinq à trois jours et je pense que nous devrions relancer ce débat, dans le but de faire participer plus de monde au Congrès.

Abdelaziz BOUABDELLAH
membre du Bureau Fédéral

Il nous manque 24 délégués groupés, ce qui n'est pas normal, car cela privera des petits syndicats s'exprimer pendant le congrès. Il faut donc les réinterpeller pour que ces mandats soient honorés.

Concernant les candidatures à la future CEF, je rappelle que nous sommes à la CGT pour militer, pas pour occuper des postes, et que l'on peut aussi être très utile dans un collectif ou sur un territoire.

Frédéric SANCHEZ
secrétaire général de la Fédération

Notre congrès va se situer dans un contexte particulier. On peut même parler d'un tournant pour le syndicalisme. On peut soit considérer que le syndicalisme n'a plus lieu d'être en France, soit renforcer notre syndicat et améliorer notre qualité de vie syndicale.

Il ne faut pas minimiser les conditions dans lesquelles nous avons vécu la dernière mandature. Même si tout n'a pas été parfait, nous avons répondu de manière assez positive au départ de Philippe Martinez. On peut notamment se

féliciter de la manière dont les négociations se sont déroulées dans la branche. La fédération n'a pas non plus à rougir de ce qu'elle a fait sur les questions industrielles, les conditions de travail, ou la répression syndicale.

Etre à la direction fédérale n'est pas une fin en soi. Nous avons essayé de construire une direction fédérale la plus représentative possible de la Métallurgie d'aujourd'hui, ce qui pose la question de sa féminisation. Une semaine avant la date limite de dépôts des candidatures, nous n'en avons reçu que 59 et il a fallu relancer nos structures pour en trouver d'autres. Sur ce point, ne pas respecter nos statuts serait une erreur. Or nos statuts précisent que toutes les candidatures doivent nous parvenir un mois avant le congrès et je pense que nous devons nous y conformer.

beaucoup plus difficile qu'aujourd'hui et nous ne serions pas en capacité d'en faire de même aujourd'hui ? Je pense que si et nous devons transmettre ce message. Je suis confiant quant au développement de la CGT, mais nous devons tous prendre conscience que la bataille se joue aujourd'hui dans les entreprises, avec les salariés et les syndiqués.

Dernier point : il ne s'agit aujourd'hui que d'une première approche. Il y en aura une deuxième qui sera présentée au Conseil national lors du congrès, qui établira la liste qui sera proposée aux congressistes, sachant que la prochaine mandature sera une mandature de transition, pour permettre aux jeunes générations de prendre plus de responsabilités lors de la suivante.

Je pense que nous devons arrêter de nous flageller. Notre cote de popularité dans l'opinion est très positive. A nous de la transformer en syndicalisation et de faire de la CGT la première organisation, tant dans le secteur privé que public.

Amar LADRAA

Sur le mandatement, il nous reste une semaine pour convaincre les gros syndicats de s'inscrire au congrès, en particulier ceux de grands groupes (*PSA, Renault, Arcelor*). Vous trouverez

dans vos pochettes un état du mandatement et je vous invite à interpeller les syndicats concernés.

Autre élément important : les délégués groupés, que certains gros départements (*Nord, Pas-de-Calais, Pyrénées-Atlantiques, Ille-et-Vilaine, Ardèche, Aisne et Oise*) n'ont toujours pas désignés. Je rappelle que les mandats groupés peuvent être portés par un délégué direct et j'invite chacun d'entre vous à nous aider à interpeller les syndicats concernés.

Concernant la future direction fédérale, sa construction n'est jamais un exercice facile, car il faut tenir compte des individus et du collectif.

C'est pour cette raison que nous mettons en place des critères et des statuts. Plusieurs points ont été abordés et nos débats ont démontré le besoin de poursuivre notre réflexion.

Le collectif politique des cadres essaiera de prendre en compte ce que vous avez amené dans vos interventions, tout en respectant les règles et les critères que nous avons définis. Une deuxième approche sera proposée au Conseil national qui se réunira lors du Congrès.

En attendant, nous vous proposons, dans un premier temps, de valider la première approche qui vous a été présentée et les 97 candidatures enregistrées, puis de

recueillir votre avis sur la proposition de l'USTM 44 de présenter une candidature présentée hors délai.

Je vous rappelle le rendez-vous du 16 novembre, sachant que nous aurons besoin de réfléchir lors de notre congrès aux suites du 13 octobre et au contenu de ces négociations.

Les 97 candidatures enregistrées sont validées à l'unanimité moins une abstention.

Le Conseil national décide par ailleurs de ne pas retenir la candidature de Delphine Bithorel au CEF par 33 voix contre et 14 pour.





INCLUS
DANS L'ABONNEMENT NVO

6€ au lieu de ~~6,50€~~

DOSSIER
SUPPRESSION DE L'ISF
LE CAPITAL MOINS TAXÉ
MACRON AU SERVICE
DES PLUS RICHES

PARUTION
LE 19 JANVIER 2018

boutique.nvo.fr

Bon de commande VO Impôts 2018

Code article 03180121 / Prix unitaire : 6 €

Nb. ex. x 6 € = €

Ci-joint :

Chèque n°

Banque

À l'ordre de *La Vie Ouvrière*

Les invendus ne sont pas repris

(Écrire en lettres capitales, merci)

VOTRE FÉDÉRATION OU BRANCHE

SYNDICAT/SOCIÉTÉ

À préciser si nécessaire à l'expédition

Mme M. VOTRE UD

NOM*

PRÉNOM*

N°* RUE*

CODE POSTAL* VILLE*

TÉL. FIXE*

TÉL. PORTABLE*

COURRIEL*

FACTURE OUI NON

* Champs obligatoires

code origine : mag



ADRESSEZ VOTRE COMMANDE À : La Vie Ouvrière - Case 600

Service diffusion – 263, rue de Paris – 93 516 Montreuil Cedex. Tél. : 01 49 88 68 50 / Fax : 01 49 88 68 66 – commercial@nvo.fr